

AVIS D'ASSEMBLÉ PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement omnibus numéro 672-2021 modifiant le règlement 597-2017 relatif aux projets particuliers (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Côme, tenue le 12 juillet 2021, le conseil a adopté le projet de règlement omnibus numéro 672-2021.
2. Ce projet de règlement modifie le *Règlement 597-2017 relatif aux projets particuliers (PPCMOI)* afin d'ajouter à la liste des catégories de projets admissibles, les projets d'usage commercial, industriel et récréotouristique.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu sur ce projet de règlement le **lundi 4 octobre 2021, à 18h30**, au Centre Marcel-Thériault situé au 250, 65^e Avenue. Lors de cette assemblée, le Maire ou un autre membre du Conseil désigné par ce dernier, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 1673, 55^e Rue, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.
5. Veuillez noter que le projet de règlement numéro 672-2021 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Côme, ce 15 septembre 2021



Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Renseignements : (450) 883-2726